

Malakoff, le 5 février 2024

**Décision n° 2024-05 portant nomination d'un régisseur suppléant  
à la direction générale de l'EPIDE**

La directrice générale de l'EPIDE,

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 modifié abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22 ;

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié relatif aux taux d'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;

Vu la décision 2019-25 relative aux modalités de fonctionnement de la régie d'avance instituée auprès de la direction générale de l'EPIDE ;

Vu l'agrément de l'agent comptable en date du 5 février 2024 ;

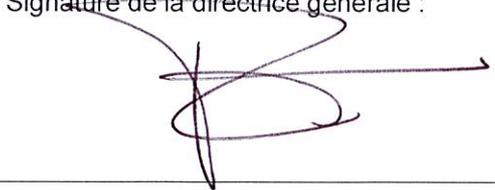
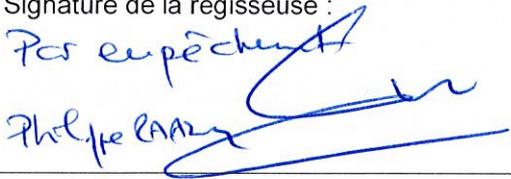
**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Ludovic VOIRIN, chargé des fonctions supports, est nommé mandataire suppléant, afin de réaliser pour le compte d'Emmanuelle MARMIER, régisseuse de la direction générale, toutes les opérations afférentes à la régie dans les conditions fixées par le décret du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics.

## Article 2

La présente décision sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.

<p>La directrice générale, Florence GERARD-CHALET</p>	<p>Signature de la directrice générale :</p> 
<p>La régisseuse, Emmanuelle MARMIER</p> <p>Par empêchement suite arrêt maladie Philippe RAABON Chef de service exécution financière</p>	<p>Signature de la régisseuse :</p> <p>Par empêchement</p> 
<p>Le mandataire suppléant, Ludovic VOIRIN</p>	<p>Signature du mandataire suppléant :</p>